EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

7383 SÉANCE DU 27 mars 2023 NUMÉRO Sont présents: Rémy Vincent Grand Chef Denis «Kalo» Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Dave Laveau Chef familial René «Wellie» Picard Chef familial Stéphane B. Picard Chef familial William Romain Chef familial Daniel Sioui Chef familial Jean-Mathieu Sioui Chef familial Tina Durand Secrétaire

AMENDEMENT À L'ENTENTE 2022-2023 PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DE WENDAKE

Attendu que les Parties ont conclu, le 4 octobre 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelé l'«Entente»);

Attendu que le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

Attendu que les Parties souhaitent à nouveau modifier l'Entente, conformément au sous article 6.3 de cette entente, afin d'ajouter un financement dans le cadre du «processus visant la stabilisation de la prestation des services policiers», l'entente sera modifiée afin d'augmenter le financement de notre corps de police à partir de 2022-2023;

Page 1 de 2

VRAIE	COPIE CERTIFIÉE		
CE	28 mars		Résolution adoptée à l'unanimité
	SECRÉTAIRE	md_	

TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7383 SÉANCE DU 27 mars 2023

AMENDEMENT À L'ENTENTE 2022-2023 PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DE WENDAKE

Attendu qu'une modification de la clause sur le report des fonds de l'entente originale a été modifiée afin d'offrir une plus grande souplesse pour le Conseil de la Nation huronne-wendat en cas de surplus;

Attendu que pour l'exercice financier 2022-2023, le budget figurant à l'annexe A de l'Entente passe à un montant de 1 909 128 \$ pour couvrir les dépenses liées à l'inflation qui sévit au pays.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Denis Bastien, appuyé par le Chef familial Daniel Sioui, et résolu :

- D'accepter l'avenant numéro 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2028;
- De mandater le Chef familial à la Sécurité publique de la Nation huronne-wendat, M. Jean-Mathieu Sioui, à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, cet avenant.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

28 mars

2023 Résolution adoptée à l'unanimité

TINA DURAND